



VERSAILLES

CONSEIL DE QUARTIER BERNARD DE JUSSIEU

13 Octobre 2021 à 20h HEURES

6, rue Bernard de Jussieu.

Présidente : Corinne FORBICE

Étaient **présents** Mesdames et Messieurs : Annick AUJEAN, Jacqueline CRETON, Brigitte d'ANGLEJEAN, Pierre DESNOS, Ali DORGAA, Didier FROGER, Hélène FRUCHAUD, Lydie KOWALCZYK, Laurent LEFÈVRE, Françoise LEMOINE, Yvonne MARCEL, Jacques PASTEAU, Gwilherm POULLENNEC, Hugues RAVILLION, Jennifer RUBIO, Pierre SIMONNOT, Sandrine TOULOUSE, Florence TOUZOT.

Étaient **excusés** : Mesdames et Messieurs : Arnaud AVERTY, Nathalie CHOUAIB, Anouchka, COLIN Jean-Luc JARROIR, Marc KIENTZY, Cécile NICOLEAU.

Étaient **absents** : Mesdames et Messieurs : Sébastien BELLIER, Jacqueline CHELHANI, Gérard CHAPEAUX, Pascal LEVEAU, Ramin MEDJOU DJ.

Mme Nadia HOUARI a déménagé.

Participaient à ce conseil : M. François DARCHY, Conseiller Municipal délégué à l'Environnement et aux Projets Innovants, Mme Amélie FERON et M. Lahoucin OUJABOUR, Coordinateurs Actions Éducatives Jeunesse et Familles (AEJF), Mme Patricia LIPPERT, Directrice de la Maison de Quartier par intérim.

Le compte rendu du Conseil du 22 Juin 2021 est adopté à l'unanimité des présents.

Corinne Forbice présente Mme Patricia LIPPERT qui représente la Maison de Quartier, le recrutement de la nouvelle direction de la Maison de Quartier étant en cours. Un tour de table est effectué pour que chacun se connaisse.

Elle passe ensuite la parole à Mme Amélie FERON et Mr Lahoucin OUJABOUR, coordinateurs des Actions Éducatives Jeunesse et Familles « **AEJF** » qui présentent leurs missions et leurs activités. (Le visuel de présentation sera en pièce jointe de ce compte rendu).

Leurs actions sont dirigées vers les Jeunes de 11 à 18 ans résidants ou scolarisés sur l'ensemble de la ville de Versailles, qui ont des difficultés dans le domaine familial, social, scolaire, insertion, hébergement, logement, santé psychique et ou physiologique, judiciaire et donc en souffrance au quotidien.

Leurs missions : rencontrer les jeunes et leur famille, construire des relations étayantes entre les jeunes et leur famille afin d'établir un lien de confiance, identifier leurs problématiques, évaluer leurs ressources afin de répondre au mieux à leurs besoins, coordonner le parcours personnalisé adapté à leur problématique ou créer les suivis en les orientant vers les partenaires les mieux adaptés à leur situation, et rester disponibles si les orientations ne sont plus investies ou que les besoins ont évolués.

Tous les professionnels, les familles, les adolescents ou toute personne inquiétée par la situation d'un jeune peuvent saisir un des coordinateurs de l'AEJF.

L'équipe s'adapte au contexte de la famille pour rendre possible la rencontre avec les jeunes et ou leurs familles, les professionnels sur RDV du lundi au vendredi, choisir les lieux de rencontre, les horaires....

Les rencontres peuvent avoir lieu dans une pièce mise à leur disposition dans toutes les Maisons de Quartier.

208 jeunes ont été suivis par l'AEJF, 39 sont en cours, 6 sont en attente, 169 sont terminés.

Depuis 2017, les suivis concernent plus les garçons que les filles, En 2017, l'âge moyen était 16,2 ans, en 2021 c'est 14,1 ans, avec un pic à 14 et 16 ans, pour les plus jeunes cela commence à 10 ans avec un pic à 12 ans. Ce sont des actes de prévention et moins de la délinquance.

Dans le niveau scolaire cela concerne plus le collège et les filières Pro pour les lycées.

La répartition par quartiers est assez identique sur Vauban, Prés au Bois, Chantiers et Bernard de Jussieu,

Le temps de prise en charge des familles et des jeunes est variable, environ 6 mois, mais l'AEJF prend le temps qu'il faut, cela peut aller jusqu'à 10 mois ou plus.

Les problématiques qui ont été identifiées sont la **famille** (relations intrafamiliales, conflit parents/enfants, contexte de violences conjugales, questions liées à l'adolescence), le **logement** (rupture familiale, jeune majeur, autonomie financière, locative et administrative), la **scolarité** (relation famille/Éducation Nationale, Problème d'apprentissage, comportement, orientation scolaire et ou professionnelle), la **justice** (prévention de la délinquance, lien avec les services de la **Protection Judiciaire de la Jeunesse**) la **Santé** (problématique physiologiques, troubles du comportement, souffrance psychique, comportement à risque), le **Social** (Isolement, difficultés administratives, financières, sociales : lien avec les services de solidarité (SAS, CESF, CCAS).

Les partenaires sont nombreux (111) pour chacune des problématiques, qu'ils soient institutionnels, associatifs, solidaires, organismes de santé, éducatifs....

L'investissement des jeunes au sein de l'AEJF est élevé, autour de 80%, celui des familles est également élevé 83,4% depuis 2017.

La présentation est suivie d'un échange avec les conseillers de quartier.

Il est suggéré qu'il doit y avoir des doublons dans le traitement des dossiers et que l'effectif est insuffisant.

Êtes-vous toujours disponibles ?

Nous pouvons toujours réorientés les jeunes ou les familles qui nous ont contactés vers nos partenaires suivant la problématique identifiée.

Les coordinateurs remettent à chaque participant la plaquette de l'AEJF avec leurs coordonnées.

Corinne Forbice passe la parole à **François DARCHIS**, pour la présentation du document **Plan Arbre – 10 Engagements pour l'Avenir**. (Le visuel de présentation sera en pièce jointe de ce compte rendu).

Le **recensement du Patrimoine Arbres** a été fait :

19 800 arbres sont implantés sur l'espace public, toutes espèces confondues, soit 1 arbre pour 4 habitants.

20,5 ha de parcs boisés, 350 ha de forêt domaniale, 350 000 arbres dans le domaine du Château.

Sur les 19 800 sujets, 8 000 sont en alignement sur 36 km.

2 tailles sont réalisées, la taille douce en port libre pour 50%, la taille en rideau pour l'autre 50%.

La taille en vert a été abandonnée en 2021 pour laisser la nidification et respecter la loi Biodiversité.

Le budget « arbre » par an est de 370 000€ et représente 1/3 du budget de la direction des Espaces verts.

Les arbres sont répartis sur tous les espaces publics, 400 dans les stades et les bâtiments communaux, 400 dans les écoles et les crèches, 2 000 dans les parcs, jardins et squares, 8 000 d'alignement le long des voies de communication, 9 000 de la ceinture verte.

Malheureusement la **diversité des espèces** est faible, 6 espèces principalement sont présentes :

265 Marronniers soit 3% - 392 Charmes soit 5% - 563 Érables soit 7% - 2 571 Platanes soit 32% - 3 630 Tilleuls soit 45%, les autres essences représentant 8%.

Il faut toujours penser que les arbres se plantent pour le long terme et il faut donc ajuster les plantations.

Il est signalé un arbre qui se fend au cimetière de Montreuil menaçant les tombes environnantes.

Il est regretté les dégâts qui sont faits dans les forêts de l'ONF par les engins qui coupent et transportent les arbres.

François DARCHIS précise que les règles de l'ONF ont été changées, la vente du bois se fait maintenant au sol et non plus sur pied où les entreprises qui venaient abattre les arbres et faisaient n'importe quoi.

Il expose maintenant les **bienfaits de l'arbre en ville** :

Sur le plan écologique, l'arbre améliore la qualité de l'air, diminue les îlots de chaleur, absorbe les particules fines, il est support de la biodiversité et constitue un élément majeur de la continuité écologique.

Sur le **plan du bien-être**, il constitue un apport esthétique, structure l'espace, contribue à la santé mentale et physique, diminue la vitesse des véhicules.

Sur le **plan économique**, il augmente la valeur foncière de l'habitat. Une « Ville Nature » est attractive pour de nouveaux habitants.

Menaces sur l'arbre en ville :

Sur le **plan écologique** :

Un air sec, chaud/froid, en mouvement, des poussières et particules de combustion en excès, de l'eau en excès ou en manque.

Sur le **plan des activités humaines** :

Circulation et stationnement des véhicules, imperméabilisation et compactage des sols, ombre des bâtiments le jour, éclairage la nuit.

Sur le **plan du climat** :

Augmentation moyenne de la température, dérèglementation climatique, avec les phénomènes extrêmes et l'arrivée en conséquence de nouvelles pathologies.

La ville a pris 10 engagements :

- Gérer et étendre le patrimoine arboré :
 1. Poursuivre le suivi des arbres.
 2. Adopter une gestion dynamique du patrimoine.
 3. Faire évoluer la gestion du patrimoine arboré.
 4. Étendre la canopée sur le domaine public et privé.
- Impliquer les habitants :
 5. Renforcer la connaissance des riverains.
 6. Inciter à la plantation sur le domaine privé.
 7. Instituer une journée de l'arbre tous les 2 ans.
- Respecter les arbres :
 8. Élaborer une charte de l'arbre.
 9. Gérer les conflits d'usage.
 10. Faire connaître et appliquer les règles de protection des arbres.

François DARCHIS indique que les permis de construire passent maintenant par le service des Espaces Verts pour notamment maintenir éventuellement des arbres sur les propriétés.

Il indique également que des leds ont été installés sur Porchefontaine. Le conseil de quartier de Porchefontaine travaille sur cet essai ainsi que sur la hauteur de l'éclairage.

Des demandes de remplacement de l'éclairage actuel du quartier par des leds est abordé ainsi que l'éclairage variable avec des interruptions certains moments de la nuit.

François DARCHIS indique que ce n'est pas aussi facile qu'il n'y paraît. Il faut l'adhésion d'une majorité des habitants et un travail préalable devra être effectué sur le quartier.

Corinne FORBICE répond aux questions en cours :

Rues Hélène André et Marie Henriette :

Elle rappelle que les places « handicapé » ne sont pas nominatives. La place « handicapé » face au 48 rue Marie Henriette a été revue. Il est vraisemblable que la 2ème place soit transformée en place normale compte tenu de la configuration du terrain.

Pour les questions suivantes évoquées dans le précédent Conseil de quartier, Corinne va recontacter tous les services concernés.

Travaux sur Bernard de Jussieu :

Le 14 Hector Berlioz non concerné par les travaux, les habitants déplorent l'humidité qui s'est installée dans tous les appartements. Que fait-on ?

Par ailleurs, il est signalé que l'ouverture des portes n'est pas dans le sens réglementaire. Que fait-on ?

Corinne Forbice va faire remonter l'information auprès de M. Bancal.

Rue Berlioz :

Encombrants :

2 réunions ont eu lieu sur place, on devrait avoir les résultats en septembre.

Modifications de la route :

Des chicanes provisoires ont été installées pour réduire la vitesse. Aucune visibilité dans le virage, un ralentisseur est prévu.

Il est indiqué que cela a instauré un effet pervers car les personnes se sentent en sécurité et on ne les voit qu'au dernier moment.

Il est signalé que des garages sont inoccupés alors que les voitures sont stationnées n'importe comment, gênant parfois l'accès des pompiers.

Des fresques sur les conditions climatiques ont été réalisées... Pourquoi n'en ferait-on pas sur Bernard de Jussieu ?

Quand est prévue l'inauguration des travaux sur Bernard de Jussieu ?

Rue St Nicolas :

On est en attente de réponse de la ville.

La pose de catadioptrés sur les potelets est nécessaire rapidement. La visibilité des potelets est quasi nulle la nuit tombée, ce qui est très dangereux.

La signalétique indiquant les sens de passage n'est pas matérialisée et les incivilités dangereuses persistent, que ce soit en circulation ou en stationnement. Les lignes continues jaunes, en bordure de chaussée matérialisant les interdictions de stationner d'une part et d'autre part l'alternance de circulation ne sont pas respectées.

Le redémarrage au STOP en haut de la rue est très dangereux à cause du massif dont les plantes sont trop hautes et cachent toute visibilité. Le rond-point est accidentogène, ainsi que celui au niveau du stade.

La remarque de végétaux trop hauts notamment à partir du printemps, est également valable pour l'angle rue de la Ceinture/Avenue des États-Unis avec un passage piétons et une piste cyclable qui coupent cette jonction.

La règle de départ pour la construction de l'Université était l'obligation d'un parking. Depuis la suppression de l'utilisation du terrain où stationnaient les véhicules utilisateurs de l'Université, le stationnement sauvage dans tout le voisinage a repris. Que compte faire la Ville ?

Questions diverses :

Il est demandé la pose de plots pour remplacer les blocs de béton au niveau du parking Université, ainsi que l'aménagement d'un parking 2 roues au-dessus du Lycée Prévert.

Il est demandé la pose d'une caméra au niveau de l'abribus de la rue Bazin.

Il est demandé une nouvelle fois que les plantations des parterres dans le carrefour Rue de la Ceinture/ rue St Nicolas soient plus basses pour permettre une meilleure visibilité dans ce carrefour dangereux sur le passage des enfants des écoles.

Il est demandé qu'une maison de la presse soit installée dans l'ancien commerce du boucher, rue Claude Debussy.

Des plaintes sont formulées pour la disparition des arrêts de bus consécutivement à la modification du trajet de la ligne 1 depuis le mois de juillet. Des habitants du quartier sont impactés par ces disparitions d'arrêts pourtant indispensables à leurs différents déplacements pour faire leurs courses notamment. Il est demandé que l'ancien tracé soit rétabli.

Il est signalé que l'escalator de la gare de Montreuil est toujours en panne.

Il est demandé que l' élu en charge de la sécurité soit présent lors du prochain Conseil de Quartier, notamment pour faire le bilan des installations et exploitation de caméras sur le quartier.

2 commissions seront programmées avant la fin de l'année, 1 Jeunesse et famille, 1 Environnement et voirie où seront abordées les propositions des habitants pour les modifications du système d'éclairage.

La séance est levée à 22 heures 15.

PLAN ARBRE – 10 engagements pour l'avenir

François DARCHIS,
conseiller municipal à l'environnement et aux projets innovants



Notre patrimoine Arbres est vraiment impressionnant ! ...



19 800
arbres implantés
sur l'espace public
(soit 1 arbre pour 4 habitants)



20,5 ha
de parcs
boisés



350 ha
de forêt
domaniale



350 000
arbres dans
le domaine
du Château

Sur les 19 800 sujets, 8 000 en alignement sur 36 Km
2 Tailles sont réalisées :

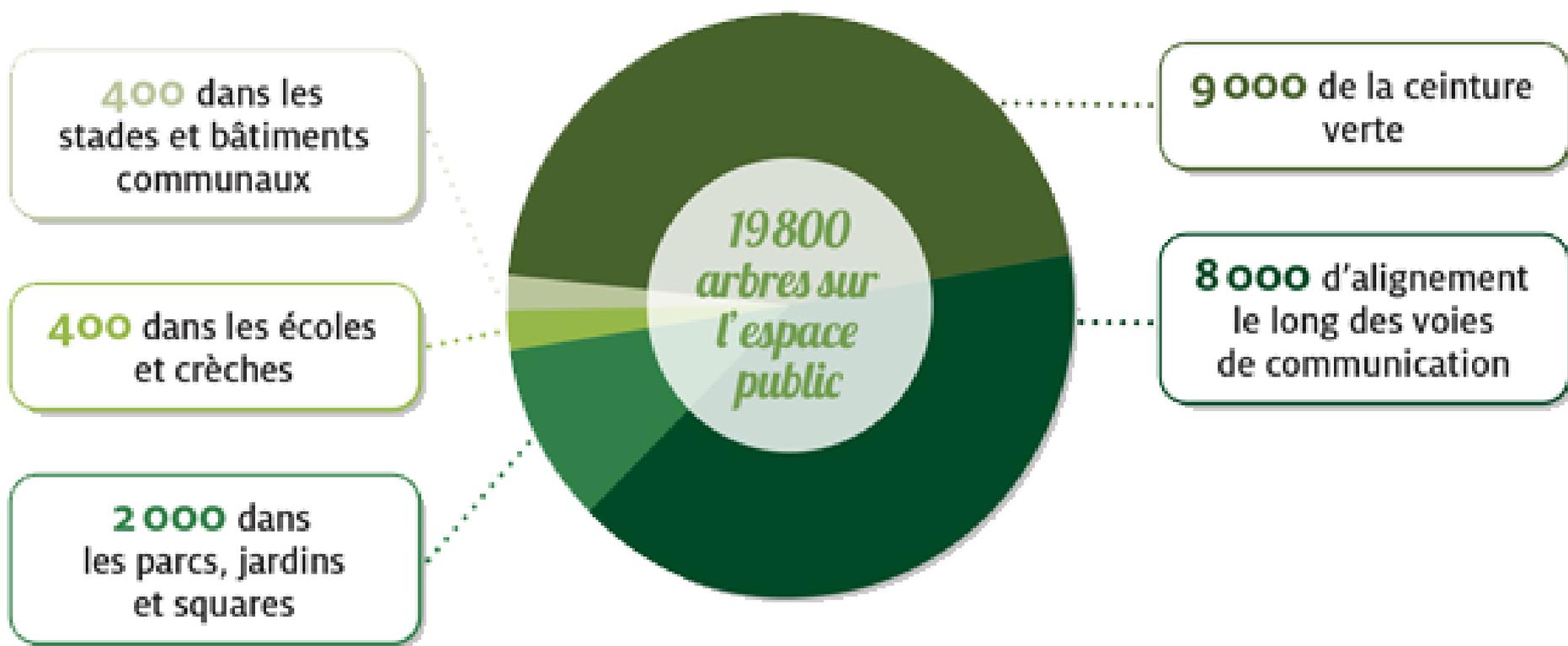
- ✘ La taille douce en port libre (50%)
- ✘ La taille en rideau (50%)
- ✘ La taille en vert (abandonnée en 2021 pour laisser la nidification), loi Biodiversité)

Budget arbre par an : 370 000 Euros, soit 1/3 du budget de la direction des espaces verts

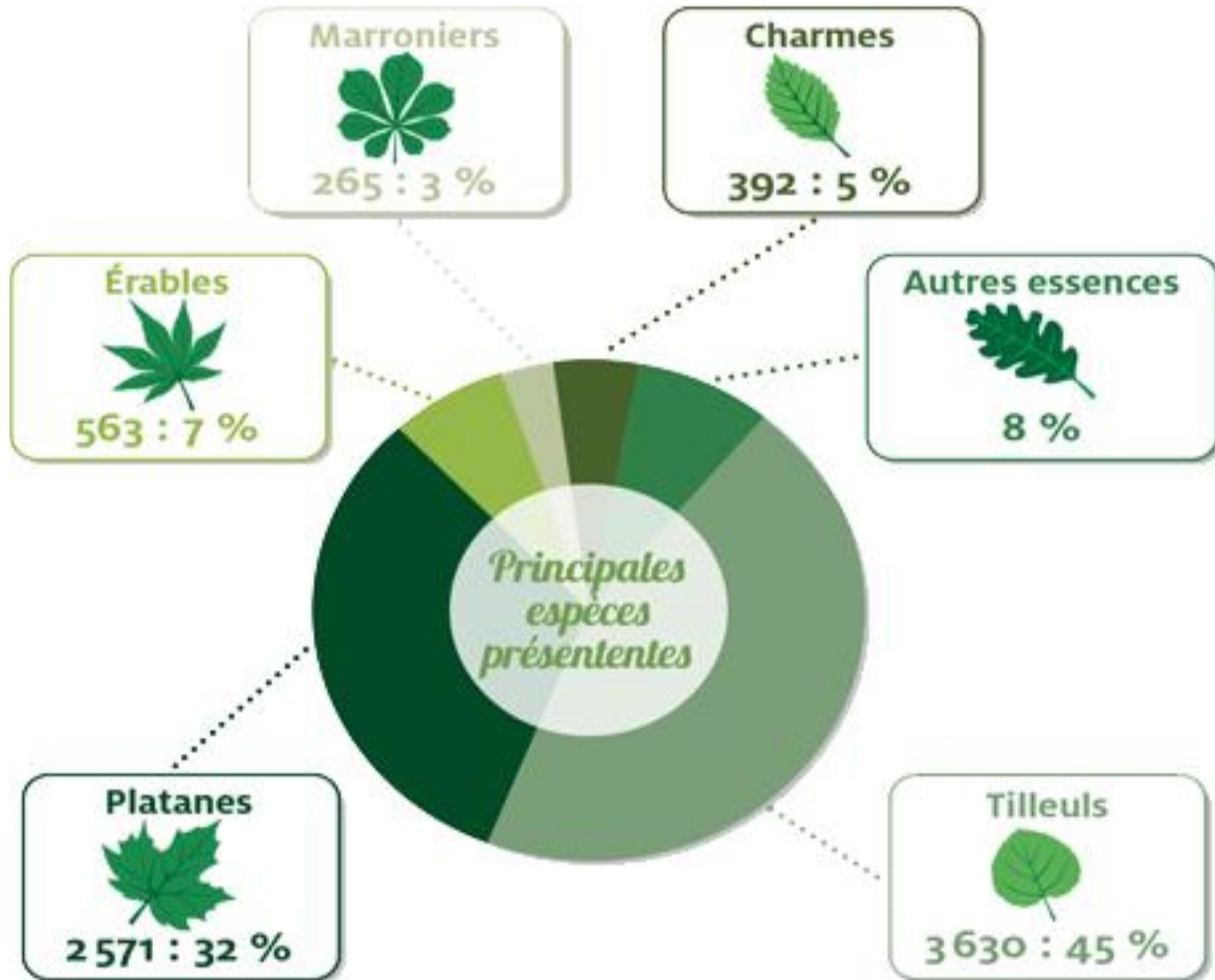


VERSAILLES

... répartis sur tous les espaces publics...

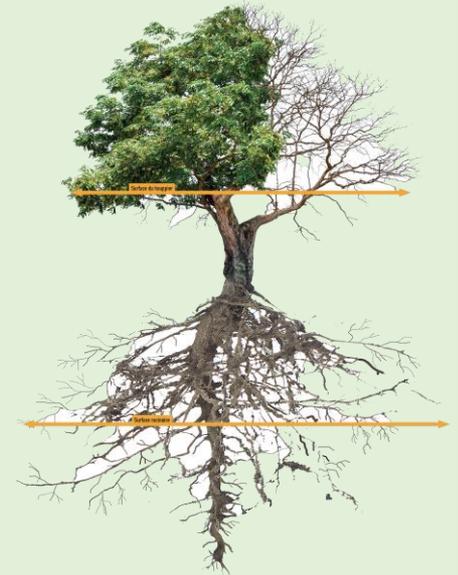


... Avec malheureusement un faible diversité des essences



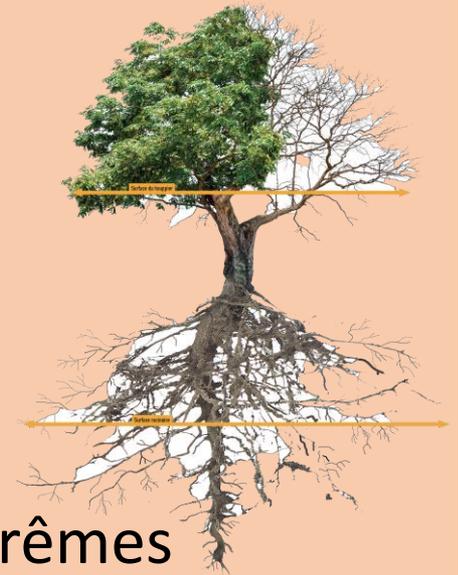
Bienfaits de l'arbre en ville

- Sur le plan écologique :
 - Améliore de la qualité de l'air
 - Diminue les îlots de chaleur
 - Absorbe les particules fines
 - support la biodiversité et constitue un élément majeur de la continuité écologique.
- Sur le plan du bien-être :
 - Constitue un apport esthétique-structure l'espace
 - Contribue à la santé mentale-physique
 - Diminue la vitesse des véhicules
- Sur le plan économique
 - Augmentation de la valeur foncière de l'habitat
 - Ville-nature : attractive pour de nouveaux habitants



Menaces sur l'arbre en ville

- Sur le plan écologique :
 - Un air sec, chaud/froid, en mouvement
 - Des poussières et particules de combustion en excès
 - De l'eau en excès ou en manque
- Sur le plan des activités humaines:
 - Circulation et stationnement des véhicules
 - Imperméabilisation et compactage des sols
 - Ombre des bâtiments le jour, éclairage la nuit
- Sur le plan du climat
 - Augmentation moyenne de la température
 - Dérèglement climatique, avec phénomènes extrêmes
 - Arrivée en conséquence de nouvelles pathologies



Les 10 engagements de la ville (1/3)

Gérer et étendre le patrimoine arboré

1. Poursuivre le suivi des arbres
2. Adopter une gestion dynamique du patrimoine
3. Faire évoluer la gestion du patrimoine arboré
4. Étendre la canopée sur le domaine public et privé



Les 10 engagements de la ville (2/3)

Impliquer les habitants

5. Renforcer la connaissance des riverains
6. Inciter à la plantation sur le domaine privé
7. Instituer une journée de l'arbre tous les 2 ans

Les 10 engagements de la ville (3/3)

Respecter les arbres

8. Elaborer une charte de l'arbre :

9. Gérer les conflits d'usage

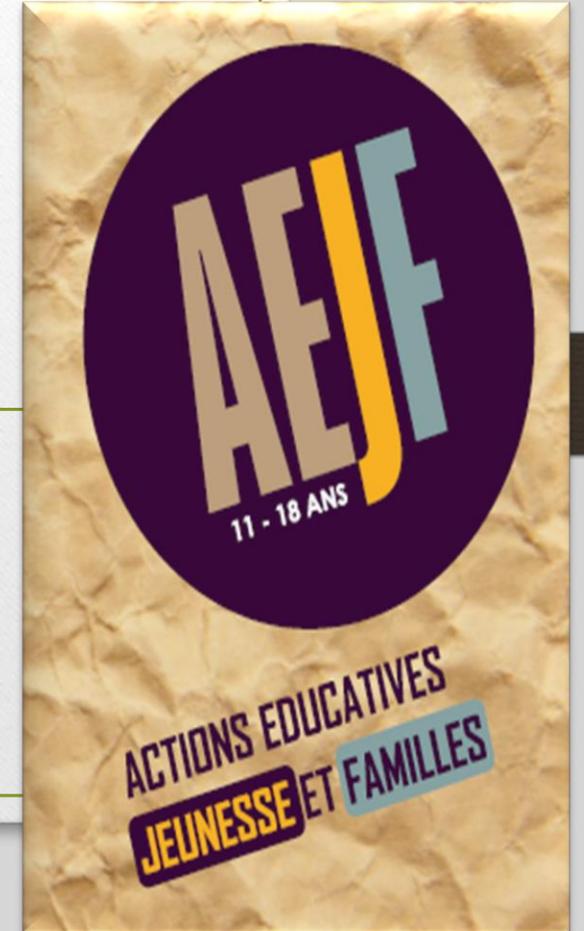
10. Faire connaître et appliquer les règles de protection des arbres



Présentation AEJF – Conseil de Quartier Jussieu

Actions Educatives Jeunesse et Familles

AEJF 13/10/2021



DES ACTIONS EDUCATIVES JEUNESSE ET FAMILLES

POUR QUI?

- Jeunes **de 11 à 18 ans** et leur famille – **résidents ou scolarisés sur l'ensemble de la ville de Versailles**
- en difficulté sur divers champs : familial, social, scolaire et/ou insertion, hébergement/logement, santé psychique et/ou physiologique, judiciaire ; et donc, en souffrance au quotidien,

MISSIONS

- **Rencontrer** les jeunes et leur famille ;
- **Construire des relations étayantes** avec les jeunes et leurs familles, afin d'établir **un lien de confiance** ;
- **Identifier** leur problématique et **évaluer** leurs ressources afin de **répondre au mieux à leur besoins** ;
- **Coordonner** le parcours personnalisé avec les acteurs principaux de la situation (via des synthèses) **OU**
- **Créer** les suivis en orientant vers les partenaires adaptés ;
- **Rester disponibles** si les orientations ne sont plus investies ou que les besoins ont évolués.

SAISINE DE L'AEJF

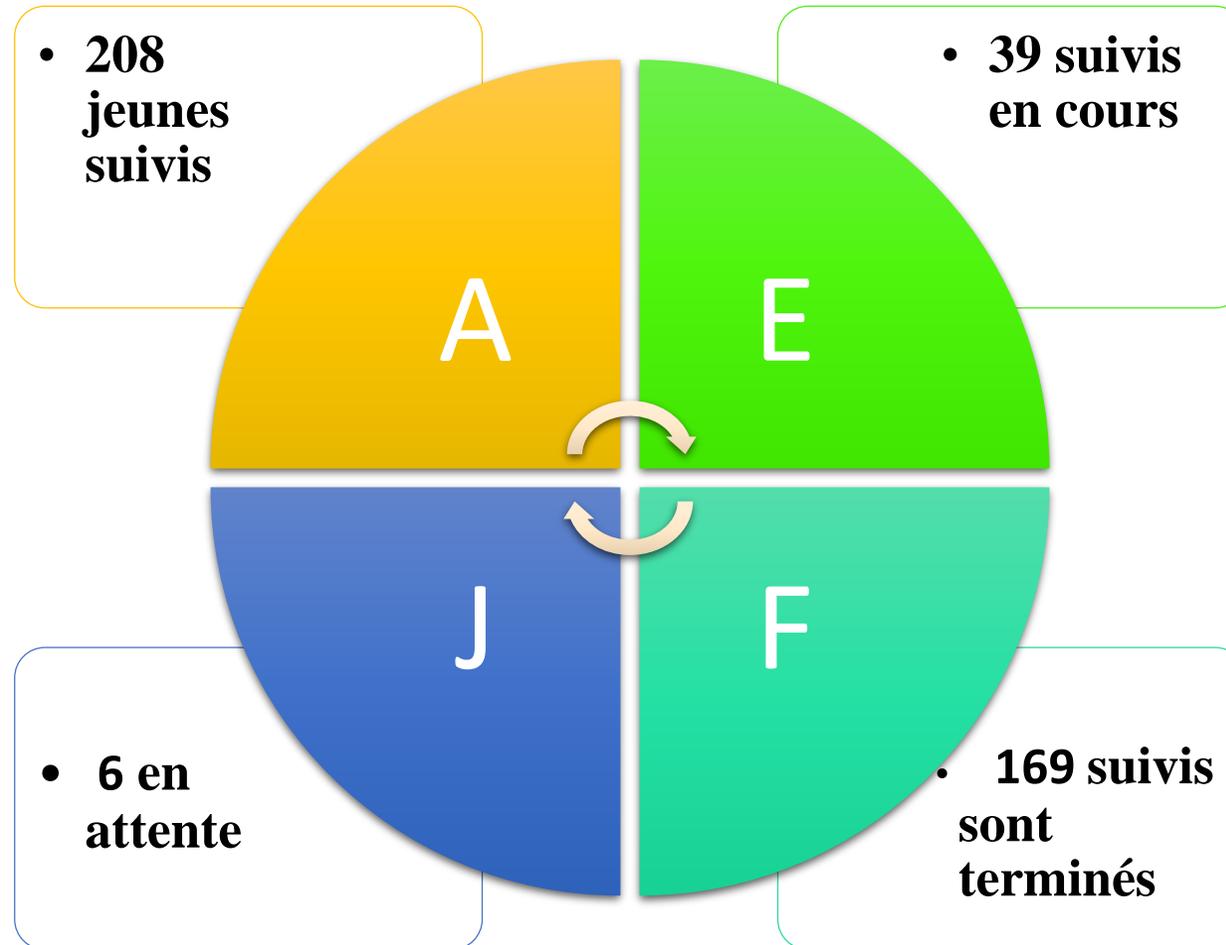
Par tous professionnels, familles, adolescents, et plus généralement par toute personne inquiétée par la situation d'un jeune.

- **Lahoucin OUJABOUR** : 07 61 40 02 01 lahoucin.oujabour@versailles.fr
- **Amélie FERON** : 07 62 84 42 63 aferon@yvelines.fr

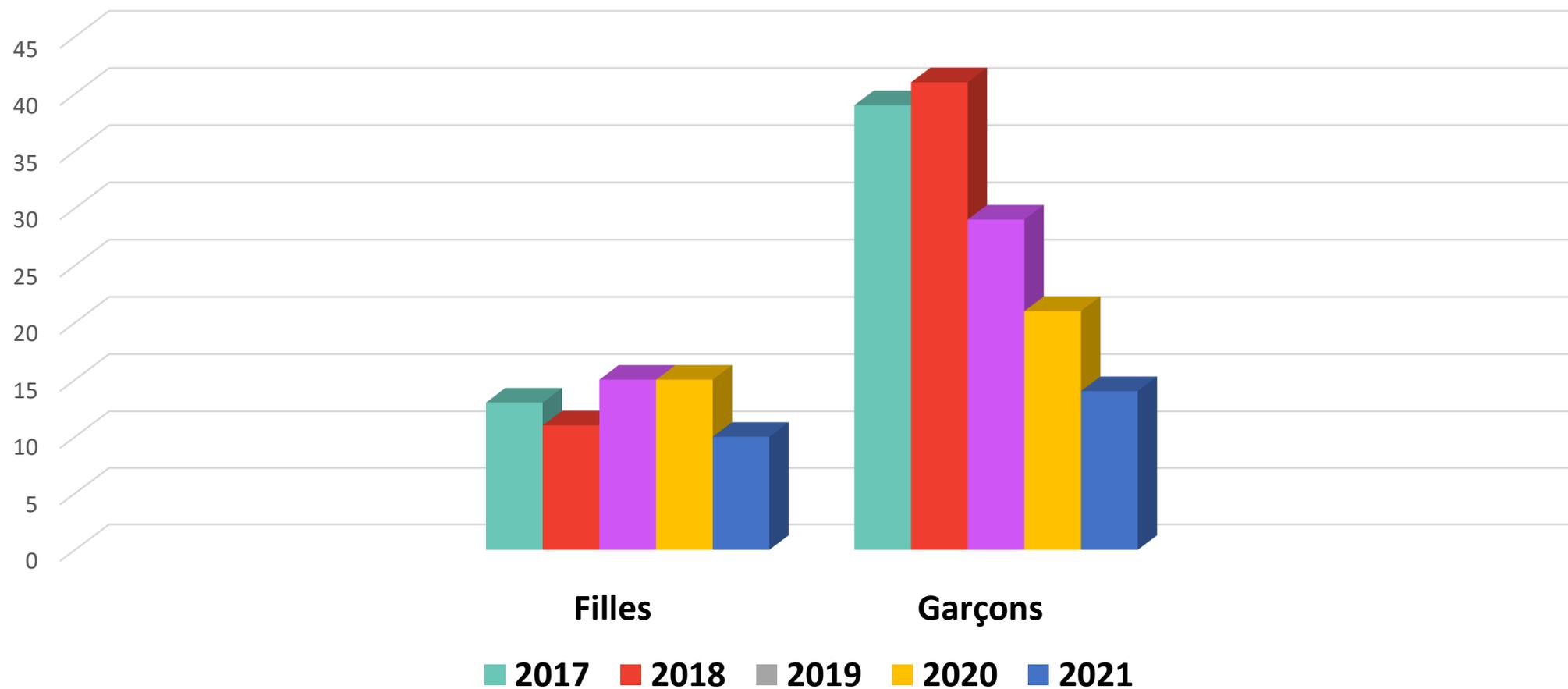
L'équipe s'adapte au contexte de la famille (divers lieux de rencontres, VAD, horaires,...) pour rendre possible la rencontre avec les jeunes et/ou leurs familles et/ou les professionnels, sur RDV du lundi au vendredi.

I/ ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

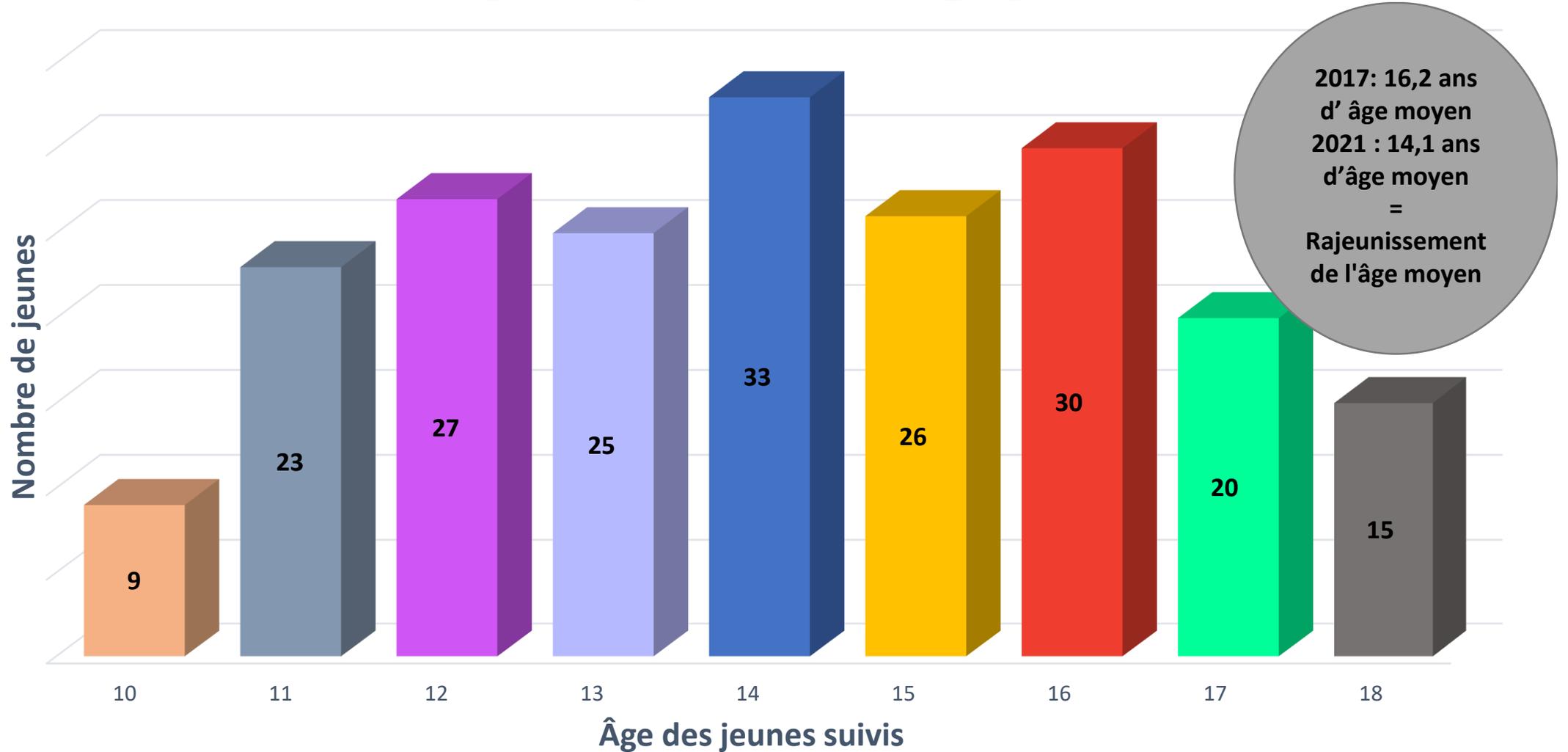
L'AEJF EN QUELQUES CHIFFRES



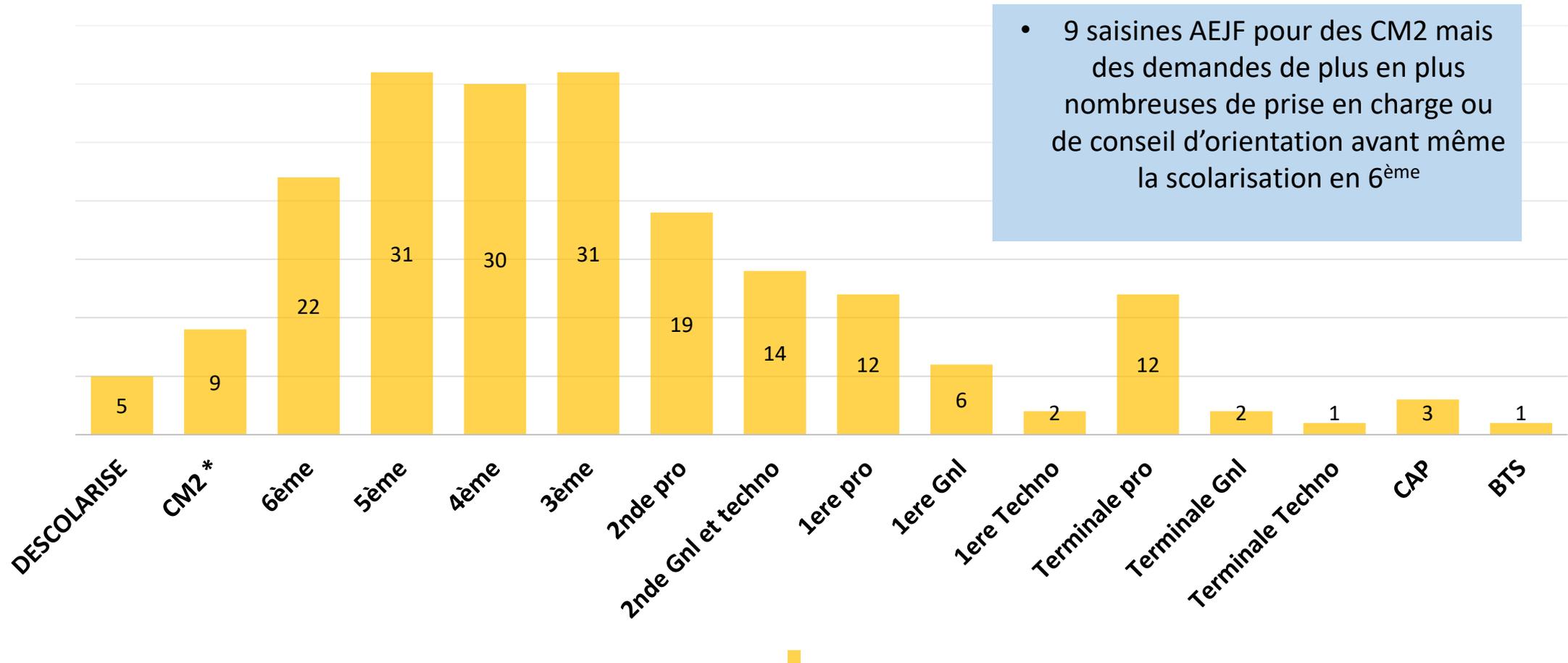
Identité des jeunes



L'âge des jeunes accompagnés



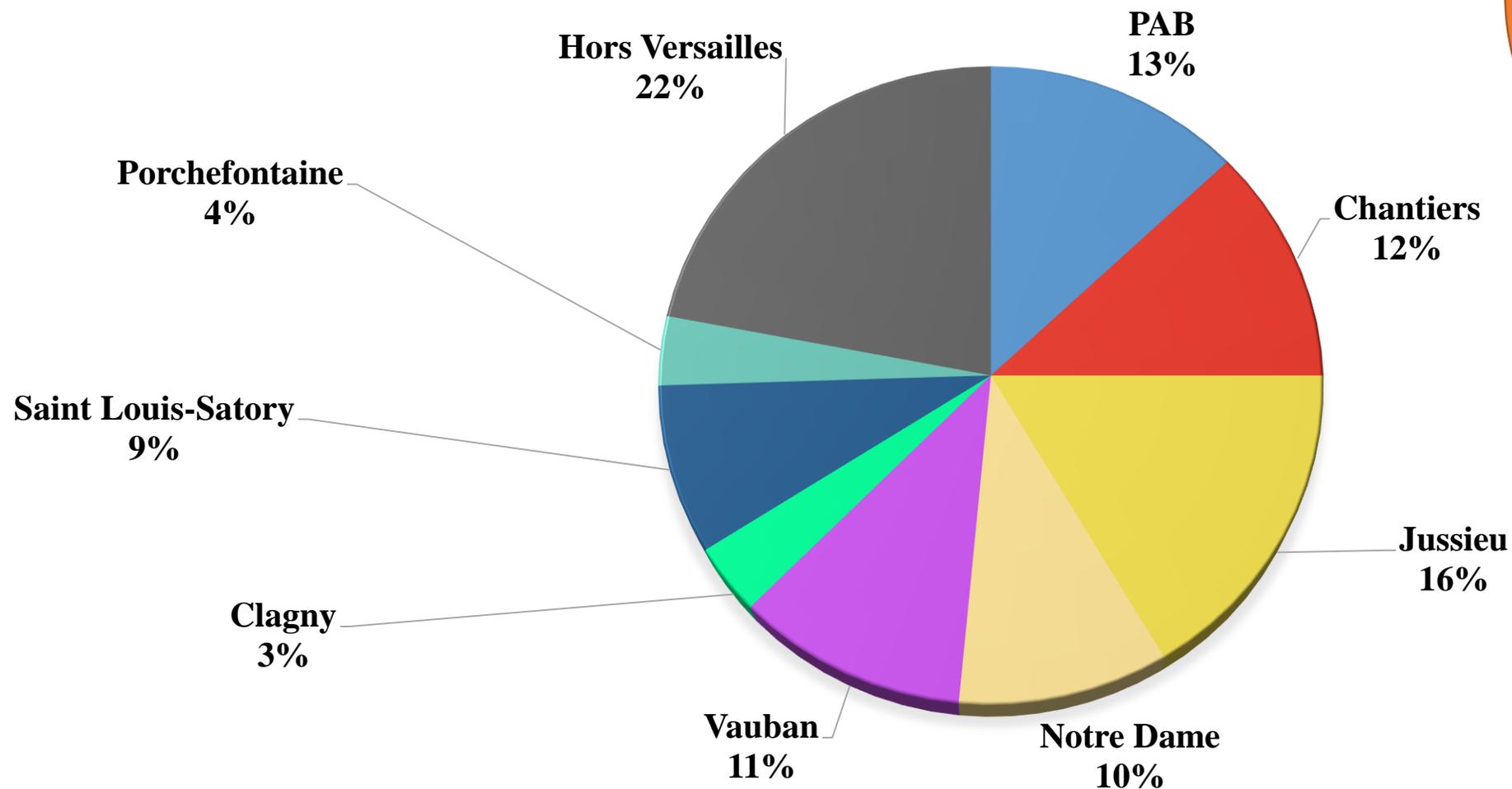
L'identité scolaire des jeunes : Niveau scolaire



- 9 saisines AEJF pour des CM2 mais des demandes de plus en plus nombreuses de prise en charge ou de conseil d'orientation avant même la scolarisation en 6^{ème}

Quartiers de résidence mai 2021

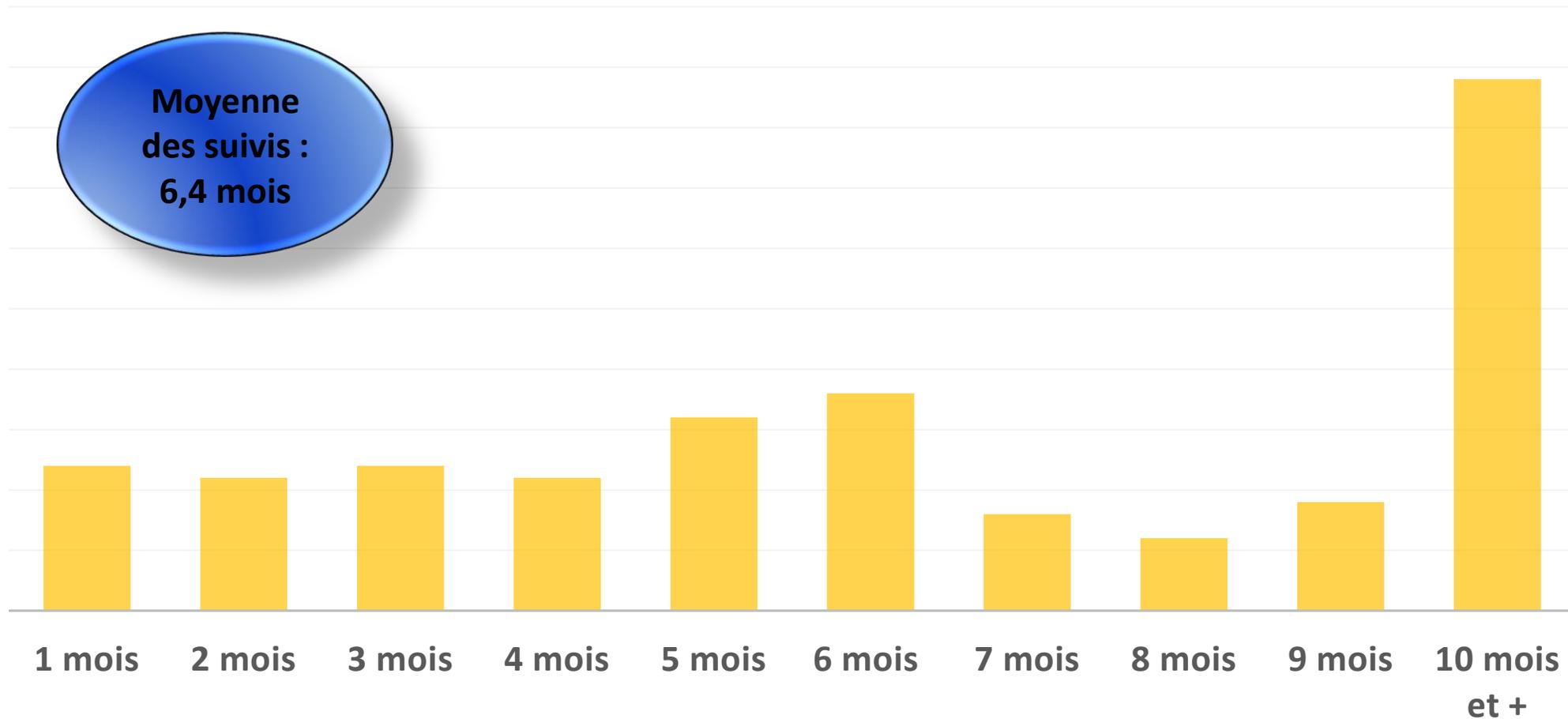
Une
meilleure
répartition
sur les
quartiers
versillais se
dégage



Le temps de prise en charge des familles et des jeunes:



Moyenne
des suivis :
6,4 mois



Problématiques identifiées

Famille

- Relations intrafamiliales
- Conflit parents/enfants
- Questions liées à l'adolescence
- Contexte de violences conjugales

Logement

- Rupture familiale - jeune majeur
- Autonomie (financière, locative, administrative)

Scolarité

- Relation famille/EN
- Problèmes d'apprentissage ; comportement
- Orientation scolaire/professionnelle

Justice

- Prévention de la délinquance
- Lien avec les service PJJ

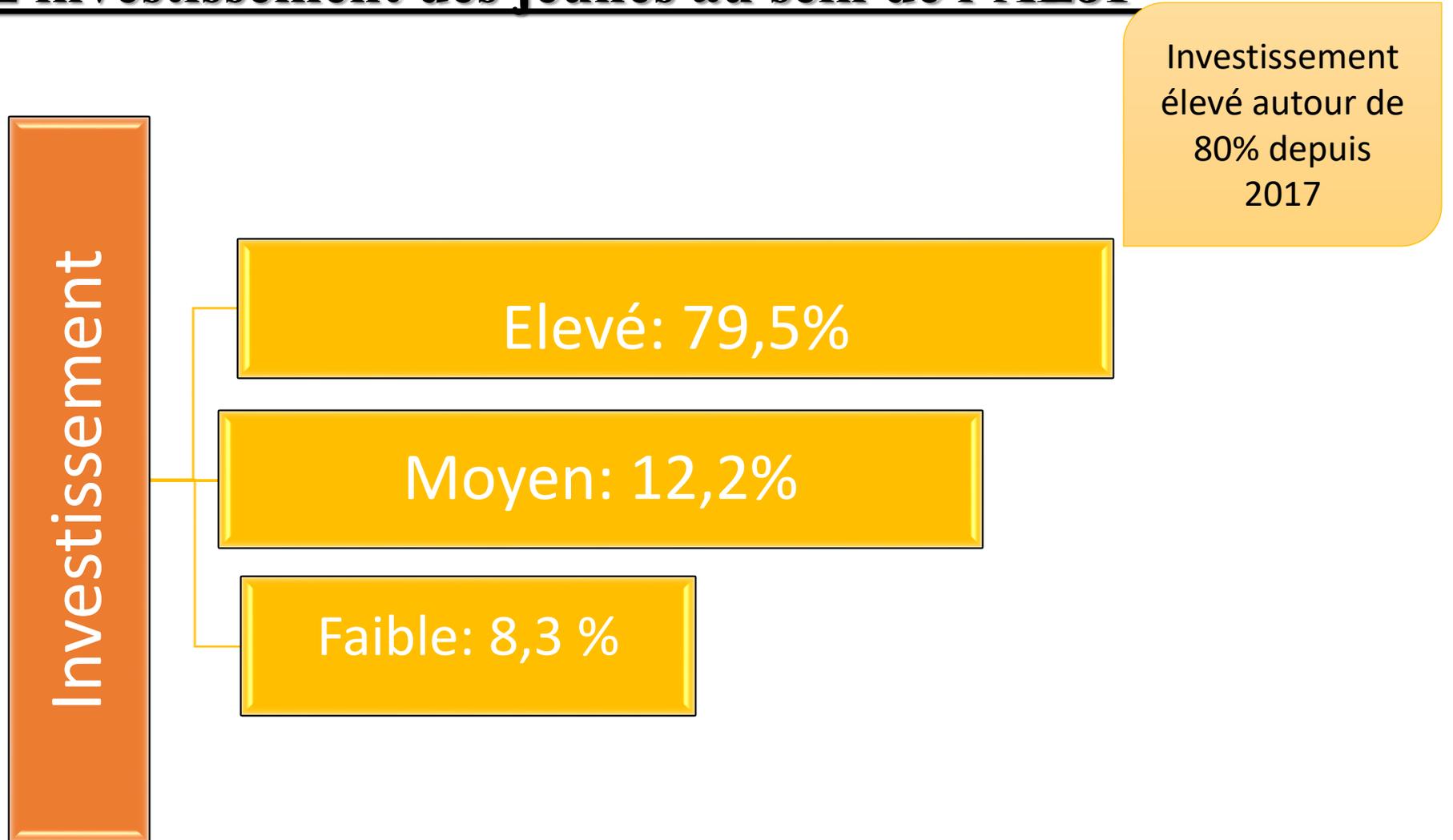
Santé

- Problématiques physiologiques
- Trouble du comportement
- Souffrance psychique
- Comportement à risque

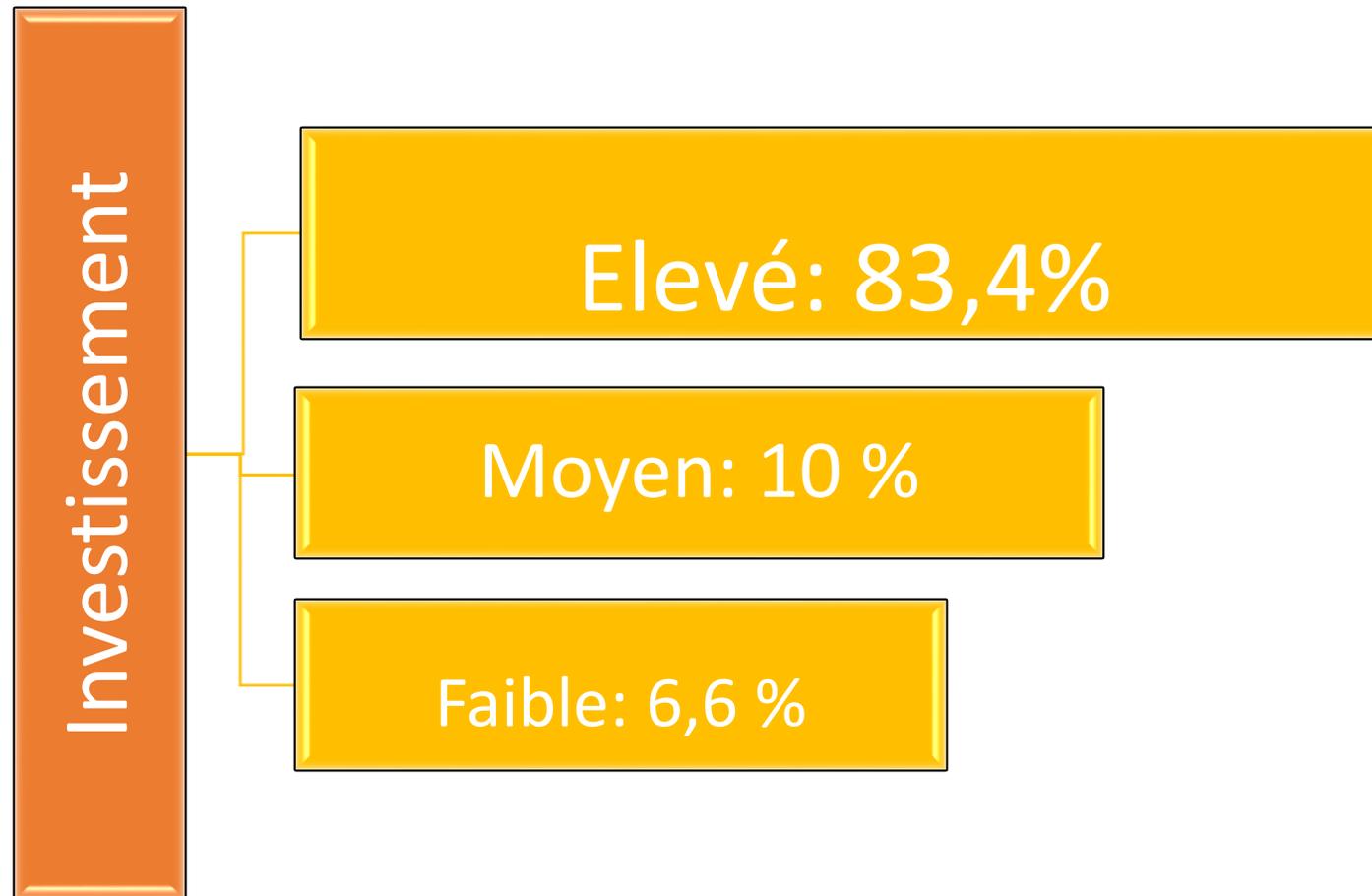
Social

- Isolement
- Difficultés administratives, financières, sociales : lien avec les services de solidarité (SAS, CESF, CCAS)

L'investissement des jeunes au sein de l'AEJF



L'investissement des familles au sein de l'AEJF



Investissement élevé autour de 80% depuis 2017

II/ LE RÉSEAU PARTENARIAL

SPHERE FAMILIALE

Référentes familles / CESF
REVCO
REAPPY/ UDAF
AFAD
CENTRE MATERNEL
PAEJ Espace Parents
ACCORE
COUPLE ET FAMILLE
HORIZON 78
CYM/APME

HEBERGEMENT / LOGEMENT

CHRS STUART MILL
SNL
CAF
LES 3 F
CLLAJ 78
ALJT E. LEFEVRE
FJT Le 119
FJT M.CALLO
LIEN YVELINOIS
LES RÉSIDENCES
VERSAILLES HABITAT

SCOLARITÉ / EDUCATIF

ÉCOLES PRIMAIRES (3)
COLLÈGES (7) / LYCÉES (7)
APPRENTI D'AUTEUIL
ÉCOLE DEUXIEME CHANCE
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
CLAS MAISONS QUARTIER
ARPEJE 78
VIVRE ENSEMBLE /
CHARLEMAGNE
DSDEN POLE ÉLÈVE
MEDIA JEUNESSE
SAJ

SANTÉ

PAEJ / MDA
SOS VICTIMES
UNAFAM
CMP Enfants
CMP Ados
Consultation 16/25 (CMP)
CAP Vers
CMPP ARISSE Versailles, Viroflay
AJC78
VIVRE ENSEMBLE
CAPT 78
CSAPA
AL ANON – ALATEEN
LA CROIX BLEUE
CAARUD
PEVAS
CENTRE DE PLANIFICATION et
d'ÉDUCATION FAMILIALE
Hôpital MIGNOT
GROUPE ERIC
Psychologues libéral

8 MQ

**Pôles CD (PEJ ;
SAS ; Insertion)
Mission jeunesse**

111

PARTENAIRES

SOLIDARITÉ

LA CROIX ROUGE
SOS ACCUEIL
RIVE
SECOURS CATHOLIQUE
CCAS
SERVICE SOCIAL ARMEE
SECOURS POPULAIRE
ASFIR

JUSTICE

CLSPD
TRIBUNAL
AS COMMISSARIAT
ASSOEDY
LA SAUVEGARDE
SPIP
UEAJ / UEMO

INSERTION

YIJ
CIO
Missions locales
SNC
PÔLE EMPLOI
CHANTIERS YVELINES

SPORT

UFOLEP, Associations
sportives

CULTE RELIGIEUX

Regroupements
paroissiaux



*Merci pour votre
attention*